
Déclaration du SNUDI-FO au rassemblement du 23 janvier 2013 à la Direction Académique pour l'abandon du projet de décret Peillon sur les rythmes scolaires.

Permettez moi tout d'abord chers collègues, au nom du SNUDI-Force Ouvrière et de la fédération de l'enseignement FO, de vous remercier d'avoir répondu aussi nombreux, à l'appel du rassemblement de ce jour.

FORCE OUVRIERE a appelé à ce rassemblement pour exiger **l'abandon du projet Peillon sur les rythmes scolaires.**

Ce projet s'inscrit dans le cadre du **projet de loi de "Refondation de l'Ecole"**, qui lui-même s'inscrit dans le cadre de **l'acte III de la décentralisation**, prôné par le Président de la République.

Dans le second degré, ce projet de loi d'orientation c'est notamment, le **transfert aux régions** de la formation professionnelle et de l'orientation scolaire. C'est aussi la mise sous tutelle des collectivités locales avec le projet pédagogique territorial commun au collège et aux écoles du secteur. C'est donc un **désengagement de l'Etat** sur les collectivités territoriales.

Dans le premier degré, c'est tout d'abord une remise en cause de notre **statut d'enseignant fonctionnaire d'Etat** :

Tutelle des municipalités à travers les « **Activités Pédagogiques Complémentaires** », qui vont être placées, pour partie, sous la responsabilité des élus politiques locaux dans le cadre des nouveaux « **Projets Educatifs Territoriaux** » qui vont nous être imposés dans les conseils d'école.

- confusion entre les temps scolaires et périscolaires
- transfert de compétences disciplinaires de certains enseignements à des animateurs (activités sportives, culturelles, artistiques et scientifiques)
- école à deux vitesses avec des inégalités sur le territoire, entre des communes riches, capable d'offrir une large gamme d'APC pour leurs écoliers et des communes plus pauvres, qui s'engageront dans des activités à la hauteur de leur budget.

Pour le SNUDI FO c'est clair :

- Nos obligations de service et nos missions doivent rester sous la **seule** responsabilité de l'Etat.
- Nous refusons **toute tutelle et toute ingérence des élus politiques locaux** sur nos horaires de travail comme sur nos missions.
- Nous refusons toute confusion entre le scolaire et le périscolaire, nous sommes **enseignants**, pas animateurs municipaux !
- Nous sommes **fonctionnaires de l'Etat** et nous voulons le rester !
- Nous exigeons le maintien du **cadre national et laïque de l'Ecole Publique** !

- Nous refusons une **école éclatée** avec des horaires et des "Activités Pédagogiques" variables d'une commune à l'autre en fonction des moyens financiers et des orientations politiques de chaque mairie !

A ce sujet, l'Union départementale, avec le SNUDI FORCE OUVRIERE se sont adressés par courrier à tous les Maires du département pour leur demander de se prononcer afin de ne pas mettre en place la réforme des rythmes scolaires dans leur commune à la rentrée 2013.

Dans un deuxième temps, ces projets impliquent l'**allongement du temps de présence** dans les écoles des enseignants et des élèves, avec la demi-journée supplémentaire.

Le projet de circulaire sur nos heures annualisées impliquera un report d'animations et de conférences pédagogiques sur les mercredis après-midi.

- frais supplémentaires pour nous (garde d'enfant, transport), non compensés par l'Etat, avec un salaire qui baisse encore sur notre fiche de paie à la fin de ce mois de janvier, aucune revalorisation du point d'indice depuis 2008, l'instauration de la journée de carence.
- dégradation de nos conditions de travail. Nous allons devoir travailler une journée de plus pour gagner toujours moins.

Pour le SNUDI FO c'est aussi clair :

- Nous refusons toute augmentation du nombre de jours travaillés (mercredi ou samedi),
- Non, Monsieur Peillon, les enseignants ne vivent pas que de pédagogie et d'eau fraîche !
- Augmentation des salaires et pas des jours travaillés !

Un mot quand même pour les enfants :

Objectif principal de la réforme des rythmes : Depuis les décrets Darcos et la semaine de 4 jours, les élèves français sont fatigués et ont des difficultés scolaires. Les journées scolaires sont longues et plus chargées que la moyenne des pays de l'OCDE. L'objectif était donc d'alléger les journées de classe.

Avec l'instauration du mercredi travaillé, les journées scolaires ne sont pas pour autant raccourcies. Le DASEN nous a présenté lundi sa maquette départementale : 8h30-11-30 puis 14h00 (ou 13h30 avec les PAC) jusqu'à 16h00. Avec la condition que les élèves seraient accueillis jusqu'à 16h30 au minimum.

- pas de grand changement pour nos élèves. **La demi-journée de classe supplémentaire est-elle ainsi vraiment adaptée pour le bien-être de nos enfants ?**

C'est bien un autre intérêt que recherche ce gouvernement : **Démantèlement de l'école de la République et une mise sous tutelle des enseignants par les élus politiques locaux.**

Notre ministre a été désavoué par toutes les organisations syndicales au Comité Technique Ministériel du 11 janvier sur son projet de décret des rythmes scolaires.

Comment peut-il encore croire à un soutien, à un consensus des enseignants et de leurs syndicats ?

Il doit maintenant tirer toutes les conclusions de ce vote **en renonçant à présenter ses projets de lois au conseil des ministres.**

S'il persiste, il prendrait la responsabilité d'un **conflit avec les enseignants** dont la première manche se joue maintenant, ici, devant la Direction académique, comme dans tous les autres départements de France, où les enseignants, à l'appel de leurs syndicats, manifestent devant les IA, les rectorats ou les Préfecture pour demander **l'abandon du projet de loi de refondation de l'école qui serait une loi de territorialisation de l'école publique et le retrait du projet de décret sur les rythmes scolaires qui en est la première application.**

Cette exigence s'affirme par des centaines de collègues signataires à ce jour de la pétition lancée par le SNUDI-FO et la fédération FO de l'enseignement, pétitions que vous pouvez signer dans ce rassemblement et faire encore signer dans vos écoles pour amplifier la mobilisation.

C'est l'exigence affirmée hier, mardi 22 janvier à Paris, par les professeurs des écoles, en grève massive avec leurs syndicats regroupés en intersyndicale.

C'est également ce qu'on exprimé les collègues qui se sont mis en grève hier sur le département.

La démocratie commande que cette **exigence soit entendue**, que s'ouvrent enfin de véritables négociations.

M. Peillon, nous exigeons l'abandon de vos projets et la satisfaction de nos revendications :

- augmentation des salaires en points d'indice, retrait du jour de carence
- création de postes statutaires et pas de postes de contractuels ou précaires comme les Emplois Avenir Professeur
- rétablissement des RASED,
- abaissement des effectifs par classe
- plus de décharges pour les directeurs
- toutes les absences doivent être remplacées

Le lundi 28 janvier à 17 heures, les fédérations de l'éducation nationale doivent se réunir.

Face à l'obstination du ministre, **le moment n'est-il pas venu, mes chers collègues, que toutes les fédérations et syndicats nationaux décident clairement une grève nationale d'avertissement sur deux mots d'ordre clairs :**

1/ retrait du projet de loi de refondation

2/ retrait du projet de décret sur les rythmes scolaires.

C'est l'urgence de la situation devant ce ministre qui veut passer en force, le préalable à toute autre négociation !

C'est cette proposition que la fédération FO de l'enseignement adresse à toutes les fédérations syndicales de l'éducation nationale.

Nous vous invitons maintenant à signer massivement la pétition pour vous adressez aux syndicats nationaux pour qu'ils décident cette grève dans l'unité des revendications.

Monsieur Peillon, votre "refondation" on n'en veut pas... Retirez vos projets !